

Tavannes seul vainqueur

Elections municipales Le débat entre les deux candidats à la Mairie, Valérie Baumann et Yann Rindlisbacher, n'a pas permis de dégager de perdant ou de gagnant. Seule priorité des postulants, le bien-être commun.

Emile Perrin

Le Royal était presque trop petit, ce mercredi soir pour accueillir toutes les Tavannoises et tous les Tavannois venus en nombre – ils étaient une petite centaine – pour assister au débat organisé par RJB, Le Journal du Jura et ajour, entre les deux préteendants à la succession de Fabien Vorpe à la Mairie de la localité. Sur la galerie et sur les escaliers qui y mènent, tout le monde, ou presque, a finalement trouvé une place pour écouter la socialiste Valérie Baumann et le représentant de Tavannes Avenir Yann Rindlisbacher.

Le but de la soirée n'était pas forcément de désigner un vainqueur avant le scrutin du 30 novembre prochain. A part être en possession d'une boule de cristal ou de savoir lire dans les pensées, il n'est pas aisés de savoir qui a marqué des points ou qui en a perdu. Un constat d'autant plus vrai que les deux candidats se rejoignent sur de nombreux points et objectifs, le bien de leur commune en premier lieu.

Les grands dossiers qui occuperont le ou la futur(e) maire ne constituent pas de mystères pour tout Tavannois un tant soit peu au fait de ce qui se passe au village. L'arrivée de l'Administration cantonale en est un. «Il s'agira d'en tirer profit et d'en faire bénéficier les Tavannoises et Tavannois, en gérant la question du stationnement notamment. La rénovation de la gare doit également servir de levier pour réaménager sa place et ses alentours et les rendre accueillants. C'est la carte de visite du village», assure Valérie Baumann. Dans le prolongement, Yann Rindlisbacher pense également aux commerçants, qu'il s'agit de réunir. Il va même plus loin en amenant l'idée «d'embellir la Grand-Rue et la rue H.F. Sandoz». Le candidat de Tavannes Avenir



Le Royal a fait salle comble pour le débat entre les deux candidats à la Mairie de Tavannes.

»

Améliorer les accès, créer un espace convivial, arborisé, et implanter une cantine, avec une terrasse pour avoir un lieu ouvert.

Yann Rindlisbacher
Candidat de Tavannes Avenir,
à propos du plateau d'Orange

»

La place de la Gare doit devenir un endroit dynamique et accueillant.

Valérie Baumann
Candidate socialiste

poursuit sa pensée en «profitant de la visibilité pour se montrer plus actif au sein des institutions de portée plus régionale».

Place de la Gare dynamique et accueillante

Dossier au long cours, le réaménagement de la place de la Gare a également été abordé. Sans pouvoir développer de manière très précise, les deux candidats entendent en faire «un endroit magnifique, dont la réfection coule de source», assure Yann Rindlisbacher. «Ce lieu doit devenir dynamique et accueillant. Cela répond à un besoin de la population», appuie Valérie Baumann.

Autre réfection qui occupera les méninges du ou de la futur(e) élu(e), celle du plateau d'Orange. Valérie Baumann

prône une réflexion participative «pour que le projet corresponde aux besoins des habitantes et habitants et à ceux des sociétés qui y sont actives». Yann Rindlisbacher va un peu plus loin en soulignant en outre l'ordonnancement des places de parking, mais «en améliorant les accès, en créant un espace convivial, arborisé», et en y implantant «une cantine, avec une terrasse pour avoir un lieu ouvert».

Pour mener à bien, ou pour le moins initier ces divers projets, Tavannes peut s'appuyer sur la feuille de route que constitue l'Agenda 2040. D'où la question du cheval de bataille principal. «C'est un superbe outil», assure Valérie Baumann, qui a pour objectif premier la création d'une maison communautaire.

Plus pragmatique, son opposant préconise tout d'abord «de prioriser et de cibler les objectifs». Comme celui «de faire revenir le cirque Knie (ré: il est venu en 2008)». Mais, boutade mise à part, Yann Rindlisbacher appuie sur le souhait, que «tout le monde tire à la même corde», point sur lequel il n'a aucune inquiétude.

Impatience face à un peu trop de perfectionnisme

Au final, tout le monde est certainement reparti du Royal avec le sentiment que les deux candidats n'ont pas vraiment de point de discorde. C'est ainsi peut-être sur leur personnalité que l'élection se jouera. «Je n'ai pas le moindre intérêt personnel, mes positions sont claires, impartiales et transpa-

rentes. Je peux également apporter quelque chose de différent par rapport au passé et je suis déterminée», argumente Valérie Baumann. Yann Rindlisbacher avance pour sa part «ses connaissances du village, son réseau, son pragmatisme et son dynamisme», pour faire pencher la balance en sa faveur.

Ce sont dès lors peut-être leurs défauts qui feront la différence. Au petit jeu de l'autocritique, la candidate socialiste avoue une certaine impatience. Quant à Yann Rindlisbacher, il se dit «un peu trop perfectionniste».

Une seule certitude ressort du débat, les deux candidats sont dévoués à leur village. Ce dernier est le seul gagnant déjà connu des élections du 30 novembre.

Le Gouvernement doit préciser les propos de Valentin Zuber

Jura «La Question jurassienne est institutionnellement close», a répété mercredi, au Parlement, la ministre jurassienne Nathalie Bartholot, revenant sur le sort de la commune de Belprahon.

«La Question jurassienne est institutionnellement close», a répété mercredi, au Parlement jurassien, Nathalie Bartholot. La ministre a rappelé la position du Gouvernement après les propos du Prévôtois Valentin Zuber, ministre élu le 9 novembre, sur le sort de la commune de Belprahon. «Les propos d'un futur ministre ont pu porter à confusion», a estimé la ministre en réponse à une question orale de la députée PLR Sandra Nobs. «Il aurait peut-être dû faire usage de son devoir de réserve», a ajouté la responsable de la Délega-



tion aux affaires jurassiennes, sans jamais citer le nom de Valentin Zuber.

Invité le 10 novembre à «La Matinale» de la RTS, Valentin Zuber avait estimé que la population de la commune de la Couronne prévôtoise n'avait pas pu se déterminer sur son appartenance en connaissant le sort de Moutier, suspendu à des recours. Le village avait refusé de peu de rejoindre le canton du Jura.

«Moi, je maintiens que le processus par Berne n'a pas été propre à Belprahon et que c'est une épine dans le pied

sant avoir simplement rappelé des faits et s'être exprimé en tant que citoyen.

«A aucun moment il n'a remis en cause le règlement institutionnel de la Question jurassienne», a souligné Nathalie Bartholot. La socialiste a rappelé que le Concordat sur les modalités du transfert de Moutier stipule que les deux Cantons s'engagent à respecter leurs frontières, mettant donc un terme à tout différend territorial.

Les propos du futur ministre ont fâché l'UDC Jura bernois, qui a accusé le futur ministre de «rallumer de manière irresponsable le conflit jurassien». Selon elle, il aurait laissé entendre que le cas institutionnel de Belprahon n'était pas réglé. ats

Commission intercantonale des arts de la scène résiliée

Culture Ayant rempli ses objectifs, la Cicas cessera ses fonctions au 31 décembre, après le retrait du Canton du Jura.

La Commission intercantonale des arts de la scène (Cicas) va cesser ses fonctions. Les Gouvernements bernois et jurassien prennent acte de la fin de l'accord, consécutif au retrait du canton du Jura. Les dispositifs de soutien seront adaptés.

Instituée en décembre 2008 par les deux Cantons, la Cicas avait pour tâche première de proposer des conditions-cadres pour le développement des arts de la scène dans le Jura et

la partie francophone du canton de Berne. Elle a ainsi participé aux réflexions sur le projet CREA, qui a donné naissance au fOrum culture et au Théâtre du Jura. Au travers de prix et de bourses, elle a permis d'optimiser le champ d'action culturel d'artistes et de structures de la région. Le Jura a décidé de se retirer en vertu du fait que le fOrum culture, le Théâtre du Jura et le Théâtre Nebia, à Biel/Bienne, sont des structures encadrantes bien établies pour les arts de la scène dans les deux régions.

La Commission intercantonale de littérature (CiLi), instituée au même moment par Berne et le Jura, reste pour sa part active. Elle s'est récemment élargie au canton de Neuchâtel. c-dsh